



DEMANDE DE SUBVENTION 2026Subvention annuelle

I. PRESENTATION L 1- Identification	DE L'ASSOCIATION	
Nom		:
Sigle		:
Objet :		
Adresse du siège social :		
Code postal :	Commune :	•
Téléphone :		
Courriel:	Site	
Adresse de correspondance		
Code		
postal :	Commune :	
sigle).	auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utilis	
Votre association a-t-elle de	s adhérents personnes morales : non oui Lesquelles ?	
	présentant légal (président ou autre personne désignée par les statut	s)
	Prénom	
Fonction	Téléphone	

Courriel:

Trésorier				
Nom	Prénom			
Fonction	Téléphone			
Courriel:				
Secrétaire				
Nom	Prénom			
Fonction	Téléphone			
Courriel:				
Autres membres du bureau				
Nom Prénom	Fonction			
Nom Prénom	Fonction			
Nom Prénom	Fonction			
Nom Prénom	Fonction			
Nom Prénom	Fonction			
Nom Prénom	Fonction			
Numéro Siret : Numéro RNA ou a défaut celui Date de publication de la créati	·	en date du	1:	
	e du concours d'un expert-comptable ? e du concours d'un commissaire aux compt	tes?	oui oui	non non
Nombre d'adhérents de l'associ	ONCERNANT LES RESSOURCES HUMAI iation au 31 décembre de l'année écoulée : nmes etfemmes	_		
Nombre de bénévoles	:			
Nombre de volontaires	:			
Nombre total de salariés :				
Nombre de salariés en équivale	ent temps plein travaillé (ETPT)			

IV. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNÉE N (ne pas mettre de centimes)

1- Réalisé :

Budget exécuté à la date de clôture du

CHARGES	Montant €	PRODUITS	Montant €
Frais de personnel Salaires et charges		Cotisation	
Achats (eau, électricité, fournitures, matériel)		Activités	
Services extérieurs (téléphone, loyer, assurances, honoraires)		Subvention Mairie Saint-Priest en Jarez	
		Autres subventions	
		Autres (dons)	
TOTAL		TOTAL	

Merci d'indiquer	le montant de	vos soldes:
------------------	---------------	-------------

•	De placem	ent : livret, SIC	AV€ au
---	-----------	-------------------	--------

2- Budget de fonctionnement prévisionnel N+1 :

CHARGES	Montant €	PRODUITS	Montant €
Frais de personnel Salaires et charges		Cotisation	
Achats (eau, électricité, fournitures, matériel)		Activités	
Services extérieurs (téléphone, loyer, assurances, honoraires)		Subvention demandée à la Mairie de Saint-Priest en Jarez	
		Autres subventions demandées	
		Autres (dons)	
TOTAL		TOTAL	

Fait àLe	
----------	--

Signature du Président et cachet de l'association

Signature du Trésorier

V. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

1- Pour une première demande :

- Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire Si l'association est enregistrée dans le RNA (Cf. page 2), il n'est pas nécessaire de les joindre.
- La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau, ...). Il n'est pas nécessaire de la joindre si l'association est enregistrée dans le répertoire national des associations (RNA).
- Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n°SIRET.
- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos.
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
- Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents cidessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre.
- Le plus récent rapport d'activité approuvé.

2- Pour un renouvellement :

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale. Si l'association est enregistrée dans le RNA, ce n'est pas nécessaire.
- La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée si elle a été modifiée. Ce n'est pas nécessaire si l'association est enregistrée dans le RNA.
- Un relevé d'identité bancaire de l'association portant une adresse correspondant à celle du n°SIRET.
- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire.
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions
- Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents cidessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre.
- Le plus récent rapport d'activité approuvé.
- L'attestation d'assurance